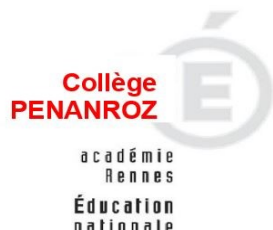


Objet : candidature CHAAP



Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement inscrit en classe de CM2. Sous réserve de la validation de son passage en classe supérieure par le conseil de classe du 3^{ème} trimestre, **la Classe à Horaire Aménagés Arts Plastiques (CHAAP)** pourra lui être accessible en classe de 6^{ème}. **Le collège Penanroz est le deuxième établissement du Finistère à bénéficier de cette option.**

La **CHAAP** concerne un groupe de **20 élèves maximum**, intégrés aux classes du niveau 6^{ème} qui se verra proposer **2h d'arts plastiques en plus à l'emploi du temps**. Cet horaire renforcé permet d'approfondir les notions abordées en cours, de développer de nouvelles compétences, de poursuivre le travail de partenariat engagé notamment avec le Musée de Pont-Aven, de participer à des ateliers de pratiques artistiques, de rencontrer des professionnels de la médiation culturelle, de prendre part à des résidences d'artistes, à des sorties pédagogiques, de construire de manière approfondie le **Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)**.

La constitution de ce groupe se fait sur la base du volontariat exprimé par l'élève et sa famille, **sur validation de la candidature par le professeur d'arts plastiques et la Direction du collège**. En fonction du nombre de candidatures que nous recevrons, nous organiserons un temps d'échange avec les élèves intéressés afin de mieux les connaître, le mercredi 23 ou le mercredi 30 mai de 9h30 à 11h30 au collège : vous en serez tenu(e)s informé(e)s par le biais de la directrice/du directeur de votre école primaire d'origine.

L'inscription dans le dispositif vaut **pour l'ensemble du parcours en collège** : les élèves inscrits en 6^{ème} le poursuivent en 5^{ème}, en 4^{ème}, puis en 3^{ème}, alors même que le dispositif monte en puissance au fur et à mesure des rentrées scolaires, jusqu'à concerner l'ensemble des niveaux, **soit un maximum de 80 élèves à termes (20 par niveau)**.

Si vous êtes intéressé(e)s par ce dispositif pour votre enfant en 2025/2026, nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire avant le 17/03/2025, en vous rendant sur le lien ci-dessous :

<https://framaforms.org/candidature-chaap-6eme-rentree-20252026-1740485517>

Restant à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Principal
Serge KERBIQUET



Collège PENANROZ
Route de Rosporden
BP30 29930 PONT-AVEN

Téléphone
02.98.06.10.44
Télécopie
02.98.06.04.33

Mél
Ce.0290060h@ac-
rennes.fr

Site internet :
[www.college-penanroz-
pont-aven.ac-rennes.fr](http://www.college-penanroz-pont-aven.ac-rennes.fr)